

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 97 (1961)

Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
 Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62798. Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- · SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La fatigue du volant



se fait-elle

sentir?

Arrêtez-vous donc

quelques instants

et portez

votre regard

sur

le bleu Léman...

Colonies de vacances de La Chaux-de-Fonds

Mise au concours

Le poste d'instituteur-directeur des colonies de vacances à Malvilliers est mis au concours. Entrée en fonctions le 1er novembre 1961.

Traitement : légal.

Adresser les offres de service avec curriculum vitae et photo jusqu'au 10 avril 1961 à la Direction des Ecoles primaires à La Chaux-de-Fonds.

Venez passer vos vacances et week-ends dans la plus belle région des Alpes vaudoises

Gryon Villars-Bretaye



Beaux champs de ski, nombreuses pistes de descente balisées
Téléski Bretaye-Chamossaire
Téléskis Bretaye-Chaux Ronde (2 installations)
Téléski Lac Noir-Bretaye
Télésiège Bretaye-Petit Chamossaire
Chemin de fer Bex-Villars-Bretaye



Pour vos imprimés une adresse

Corbaz s.a. Montreux

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

Formation de gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et institutrices privées.
Préparation pour les examens du diplôme intercantonal pour l'enseignement du français...
Placement des élèves assuré.



Louis Kuhne + Cie

porcelaines et
cristaux

17, rue du Marché
(Molard)

GENÈVE

Tissage de toiles de

Langenthal SA

24, Confédération, tél. 25 49 70

Maison spéciale

pour trousseaux

Linges de maison

Nappes à thé

Mouchoirs pour dames

et messieurs

Partie corporative

COMITÉ CENTRAL

SPR

Séance du comité SPR

Berne, le 18 mars 1961, à 14 h. 30, au siège du secrétariat de la Société bernoise des instituteurs

Présidence de Ad. Perrot, président.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance, Pulfer nous annonce le décès du collègue Lehmann de Belp qui se chargeait de l'échange d'appartements avec les enseignants de l'étranger. Le président prendra contact avec le SLV pour connaître les décisions prises.

L'examen de la correspondance et des affaires courantes nous amènent à discuter de notre éventuelle collaboration à l'élaboration d'un livre officiel sur la protection civile: Paroz participera au travail de la commission de préparation.

Notre collègue Luc Monnier, en congé pour 6 mois, ne pourra plus continuer son travail au comité SPR pendant ce laps de temps; il faudra pourvoir à son remplacement.

Journées internationales en Suisse romande organisées par Fraternité mondiale. Il faut trouver des responsables et le lieu de rassemblement; on y examinerait les problèmes scolaires des pays africains dont quelques représentants participeraient aux journées.

Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger

Trois de nos membres ont participé à la dernière séance à Olten qui, après discussion, a décidé que la révision des statuts pourrait parfaitement être envisagée. Ad. Perrot a été désigné comme vice-président du comité; les présidents des sociétés membres se réuniront prochainement.

Le budget du congrès 1962 se présente avec un impor-

tant déficit qui pourra être éventuellement comblé par le fonds du congrès. Par la voix de Luc Monnier nous apprenons comment se poursuit le travail de la commission intercantonale, les difficultés qu'elle rencontre et aussi le dynamisme dont elle est animée.

Orientation du secrétaire de la Société bernoise des instituteurs

M. Marcel Rychner, sur le fonctionnement de son secrétariat permanent

Depuis bien des années, les comités successifs de la SPR examinent la possibilité de créer un secrétariat permanent; on sait, d'autre part, que la dernière assemblée générale de la SPV s'est montrée favorable à la création d'une telle institution sur le plan cantonal. C'est pour obtenir des renseignements précis sur l'activité d'un semblable secrétariat que le comité s'est réuni à Berne, où M. Rychner, secrétaire de la SIB, a eu la très grande amabilité de décrire clairement les tâches multiples du bureau qu'il dirige; nous n'en ferons pas l'énumération mais nous dirons seulement que ce secrétariat coûte bon an mal an de 70 000 à 80 000 francs, soit environ 15 fr. à chacun des 5190 membres de la SIB. Ainsi se trouve allégée l'activité du comité cantonal qui, d'ailleurs, reste en étroite relation avec le secrétariat avec lequel il collabore souvent.

Nous pensons que certaines sections cantonales importantes, de même que la SPR devraient s'inspirer de l'exemple bernois si elles ne veulent pas continuer à accabler leurs comités d'une tâche qui s'alourdit chaque année davantage.

A 18 h. 30 la séance fut levée non sans que le président Perrot ait adressé à M. Rychner de chaleureux remerciements.

A.C.

VAUD

VAUD

A la Commission fédérale de gymnastique et de sport

Nous apprenons par le journal « Jeunesse forte - Peuple libre » que M. Henri Perrochon, inspecteur cantonal de gymnastique vient d'être appelé à la présidence de cette commission.

Il est peut-être utile de rappeler ici que cette institution date de 1874 et fut créée par les soins de l'ancien conseiller fédéral Welti, chef du Département militaire. Le premier président en fut M. J. Niggeler, ins-

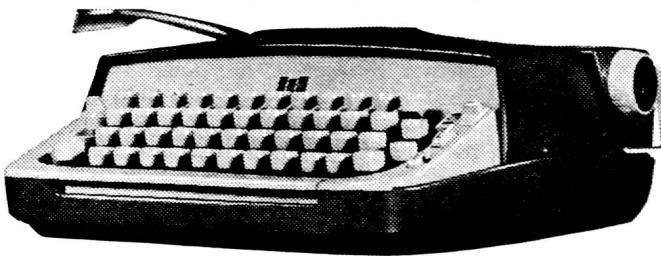
La nouvelle SMITH - CORONA Galaxie

moderne dans son style...
sa vitesse... son esprit même!

Essayez
cette superbe machine à écrire portative;
elle a été construite par des experts
qui sont des artistes dans leur métier.

VENTE - ÉCHANGE - OCCASIONS

LOCATION déduite en cas d'achat



Guiraud
machines à écrire
LAUSANNE

Place St-François 5 Tél. (021) 23 54 31

pecteur de gymnastique à Berne. Depuis lors, de nombreuses personnalités d'outre-Sarine se sont succédées à la tête de cette commission. M. H. Perrochon est donc le premier Romand appelé à ce poste. Nous le félicitons de la preuve de confiance qui lui est donnée de cette manière et nous ne doutons pas qu'il saura mener à bien la délicate tâche qui l'attend. L'éducation physique de notre jeunesse n'a pas moins d'importance de nos jours qu'en 1874. Certaines polémiques vieilles de quelques mois pourraient cependant nous laisser croire que, sur le plan fédéral, on aurait tendance à attacher une importance démesurée aux performances. Nous souhaitons au nouveau président de réussir à développer chez nos jeunes le *goût de l'effort physique, l'esprit sportif* autant que celui de compétition.

Nous vous disons bon courage, M. le Président, et merci pour la peine que vous nous donnerez.

G. Eh.

Postes au concours

Brenles. Instituteur primaire.

Cudrefin. Institutrice semi-enfantine.

Martigny. Instituteur ou institutrice primaire à l'école protestante. Traitement légal vaudois, caisse de pension, allocation de résidence. Entrée en fonctions : 13 avril 1961.

Nyon. Maîtresse de classe de développement. Indemnité de résidence.

Cessonay. Institutrice primaire (3e année). Entrée en fonctions : 1er novembre 1961.

Montmagny. Instituteur ou institutrice primaire.

Arnex-sur-Orbe. Institutrice primaire. Obligation d'habiter un des appartements du collège, tout confort. Entrée en fonctions : 1er mai 1961.

Bussigny p. Lausanne. Instituteur supérieur.

Coppet. Institutrice primaire. Institutrice semi-enfantine.

Corcelles-le-Jorat. Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 17 avril 1961.

La Sarraz. Instituteur primaire.

Montreux. Maître de classe d'orientation professionnelle pour le cercle de Montreux. Indemnité de résidence : marié, 800 fr. ; célibataire, 400 fr. par an. Les candidats sont priés d'adresser un bref curriculum vitae à la direction des écoles.

Donneloye. Instituteur primaire. Institutrice primaire. Un couple serait accepté. Entrée en fonctions : 17 avril 1961. Appartement à disposition.

Renens. Instituteur primaire. Indemnité de résidence. Obligation d'habiter la commune. Les candidats sont priés d'informer M. Charles Magnenat, président de la commission scolaire, de leur postulation. Ne se présenter que sur convocation.

A propos de « L'école à la montagne »

Sous ce titre a paru dans l'« Educateur » du 3 mars dernier un article de notre collègue Francfort. Après treize années d'expérience il conclut, en fait, à l'inutilité de « l'école à la montagne ». Sans revenir sur les remarques « amères » et « désabusées » qui justifient une telle conclusion, nous voudrions, en toute modestie, remettre le sujet sous un autre éclairage, celui de l'objectivité.

Mais, tout d'abord, pourquoi ces deux points de vue divergents et contradictoires ; d'une part celui de Claude-Henry Forney qui « célèbre en termes enthousiastes la chance qu'ont les écoliers de La Tour de Peilz de passer une semaine au-dessus du brouillard, dans la neige ensoleillée » ; d'autre part celui de Marcel Francfort qui pense que : « Si l'on se réjouit du plaisir de ces gosses qui, souvent, ne souhaitent pas pratiquer le ski et surtout répugnent à l'effort, la vérité oblige à écrire que ces séjours ne servent pas à grand-chose. »

De quoi relève une contradiction si catégorique ? N'y aurait-il pas là une manifestation extériorisée de deux tendances fondamentales de caractère, de tempérament et, pour parler en termes consacrés, de deux types psychologiques divergents, types qu'il n'est pas difficile de déceler au cours de toute discussion ou controverse.

Il n'est pas faux, pensons-nous, d'admettre une telle différenciation, seul point de départ favorable à une conciliation dans laquelle tous parti pris et subjectivité seraient relégués à l'arrière-plan.

En effet, d'un côté nous avons l'optimiste qui embrasse d'emblée les choses, les faits et les événements sous un jour positif. Porté facilement et par un penchant naturel à l'enthousiasme, il recherche d'abord l'atmosphère, le climat, l'ambiance et se soucie moins des détails (sans les ignorer cependant) que du mouvement dynamique qu'il provoque, suscite ou ressent.

De l'autre côté le pessimiste pour lequel les mêmes

choses, faits et événements sont objets de sa critique, de sa réserve, de ses restrictions. Critiques, réserve et restrictions souvent justifiées, disons-le.

Sans allonger nous pouvons dire que c'est à mi-chemin de ces deux tendances que se situe le vrai terrain de discussion et que le sujet « l'école à la montagne » prend une valeur que l'école dans son ensemble ne saurait ignorer et passer sous silence.

Nous ne nous prononcerons pas sur l'idée de « faire l'école » dans ce genre d'activité occasionnelle. Notre profession particulière — maître d'éducation physique — ne nous y autorise pas. Nous laisserons à d'autres le soin de se prononcer sur l'opportunité et la façon de procéder en telle matière.

Par contre, nous dirons simplement que le changement de lieu, de climat et d'habitudes, que le déplacement volontaire de l'intérêt ne militent pas en faveur « d'une école » sous sa forme habituelle avec ses charges, son programme, ses contrôles, ses notes, son immobilisme. Ce moment particulier s'inspirera davantage d'une mise en valeur, en pratique, des notions et leçons reçues. Peut-être atteindrons-nous ainsi à ce niveau éducatif par la connaissance et éviterons-nous aussi, pour le maître s'entend, ce sentiment de culpabilité qui fait dire à notre collègue Francfort : « J'ai menti assez longtemps à mes élèves, essayant de leur enseigner les fractions ou la règle des participes pour en arriver à renoncer à toute « école », tant ruisselle quelquefois sur les pentes des Diablerets un soleil royal, irrésistible, etc. »

En conclusion, il apparaît que ces deux conceptions relevant de deux types particuliers de caractère, ne s'opposent qu'en apparence. Chacun n'a-t-il pas, en effet, sa valeur, sa sensibilité, son efficacité. Pour l'un « l'école à la montagne », comme toute activité semblable, sera le milieu d'élection. Pour l'autre, elle n'aura un sens de valeur que lorsque son organisation,

sa conception, son orientation lui accorderont cette possibilité d'épanouissement et d'efficacité sans lesquelles il n'est pas « de vraie leçon ».

Aussi, ne renonçons pas à « l'école à la montagne ». Donnons-lui, au contraire, ce caractère de contraste avec une existence trop bien organisée, et même si les

gosses se « marrent » il n'y a rien là qui condamne notre enseignement, certes, toujours perfectible.

En définitive, une certaine indiscipline et « ce vocabulaire propre à mettre en déroute un régiment de hussards » ne sont-ils pas des signes évidents d'une contrainte de l'expression et d'une moralisation sans effet.

David Blanchet

GENÈVE

Arts et loisirs

Dans le cadre de son activité, l'association « Arts et Loisirs » est en mesure d'offrir à ses membres et à leur famille, un spectacle de choix.

Grâce à l'appui de M. Pierre Bouffard, conseiller administratif, nous nous sommes assuré la collaboration de la troupe du Théâtre de Carouge qui voudra

GENÈVE

bien interpréter pour nous, et avec tout l'art que l'on sait, « La Mouette » de Tchékov.

Les représentations auront lieu les 10 et 11 avril ; 2 francs le fauteuil.

Prière de s'inscrire sans tarder, auprès du soussigné, rue H. Mussard 15, en indiquant la date choisie et le nombre de places désirées.

R. Chabert.

Union Amicale des Ecoles Enfantines

Chères collègues,

Si vous me permettez une comparaison un peu facile, je vous dirai que le ciel d'une association est à l'image de notre voûte céleste qui, tout au long de l'année, passe du bleu au gris et du gris au bleu. Nous avons eu nos nuages, nous aussi, des gros noirs et des petits roses, des tenaces qui restent là, et puis, tout de même, des éclaircies, beaucoup de points bleus à signaler. Et je veux voir dans le ciel serein de ce jour la promesse d'une saison clémence. Mais laissons là ces images éthérées et ces considérations météorologiques, et revenons à notre propos : faire le point sur ce que fut l'activité de notre société pendant ce dernier exercice.

Je voudrais tout d'abord exprimer des remerciements. Remerciements aux membres de notre comité pour tout le travail accompli, pour les nombreuses séances auxquelles elles ont assisté, pour leur dévouement et leur amitié. Remerciements aux comités de nos collègues primaires chez qui nous avons toujours rencontré la plus grande compréhension. Remerciements à tous les instituteurs et institutrices de l'UIG qui ont manifesté leur solidarité à notre égard quand il s'est agi de prendre position devant des problèmes qui touchaient principalement les maitresses d'école enfantine. Remerciements à vous, chères collègues, pour la confiance que vous nous témoignez, remerciements à toutes celles d'entre vous qui prennent une part active à notre travail, comme déléguées de l'Amicale dans les diverses commissions, associations, jurys. Remerciements enfin à nos inspectrices dont vous connaissez l'attachement à notre association, et à qui nous nous sommes maintes fois adressées pour recueillir avis ou conseils. Remerciements enfin à nos autorités scolaires qui continuent à assurer le dialogue Département - associations professionnelles.

Effectif et mutations

Cette année encore, l'Amicale est en deuil : à la veille des promotions, un de nos membres actifs, Mme Cécile Tschaler, dont nous apprécions tant la bonté et la sérénité, mourait brusquement. Peu de temps après, nous apprenions avec chagrin le décès de Mme Marguerite Dalphin, membre honoraire, qu'une terrible maladie avait obligée à se retirer prématurément de l'enseignement. Ces deux collègues resteront pour nous

Rapport présidentiel : exercice 1960 - 1961

un modèle d'abnégation souriante devant les difficultés et la souffrance.

En février 1960, notre association comptait 89 membres actifs. A la fin de l'année scolaire, 3 de nos collègues faisaient valoir leur droit à la retraite. Ce sont Mmes Marguerite Haussauer et Marguerite Membrèz, et Mlle Madeleine Guillermet. Elles deviennent membres honoraires de l'Amicale, nous les remercions de leur dévouement et de la part active qu'elles ont prise à la vie de notre association, en formant pour elles les vœux les plus sincères pour une longue et paisible retraite.

Nous avons dû enfin enregistrer une démission.

En revanche, nous avons eu la joie de recevoir les demandes d'adhésion de 11 nouvelles collègues. Ce sont Mmes Lucette Baud, Christiane Burri, Suzanne Isaak, Françoise Tischhauser et Marcelle Woodtli, Mmes Ruth Blust, Marjorie Périer, Arlette Racheter, Françoise Vallon, Huguette Pachoud et Pierrette Vontobel.

Nous leur souhaitons une très cordiale bienvenue au sein de notre association et une carrière joyeuse et féconde.

Ces diverses mutations nous amènent donc aujourd'hui au nombre de 95 membres actifs.

Activité du comité

Votre comité s'est réuni dix fois, et il a reçu une fois M. Rappo, inspecteur de dessin, et une fois nos deux inspectrices, Mmes Basset et Schnyder. De plus, nous avons participé à 14 séances de comité mixte. Le recrutement, la réforme de l'enseignement secondaire, l'allemand à l'école primaire, le Centre de documentation, les études pédagogiques, le rapport pour le Congrès SPR de 1962, la reclassification des traitements, l'assurance-accidents, l'assurance scolaire, la préparation des séances de délégations au DIP, des assemblées plénières, de nos séances récréatives, la constitution de nouvelles commissions d'étude (revalorisation morale, études pédagogiques, assurance-maladie), sans parler de la correspondance et des affaires courantes, tels sont les sujets qui nous ont occupés.

J'ai moi-même assisté à l'assemblée générale de l'école des parents, à une séance de discussion au sujet du concours de jeu pour l'admission aux études pédagogiques. J'ai été invitée à la cérémonie de la remise

des brevets aux candidats à l'enseignement, aux séances de récapitulation du concours 1960, au vernissage de l'exposition Arts et Loisirs. Comme chaque année, nous avons organisé une séance d'information pour nos nouveaux collègues. En octobre dernier, nous recevions un groupe de professeurs et d'instituteurs italiens, et à l'occasion de cette visite, nous avions le plaisir d'écouter à l'aula de la rue Necker, un brillant exposé de notre directeur, M. Jotterand, sur l'éducation civique.

J'ai eu le plaisir enfin de prendre part à l'assemblée générale des institutrices du Valais romand à Sion, aux fêtes du Centenaire de la SPN, à l'assemblée générale des Educatrices des petits, au congrès de la SPV, et ce matin encore à l'assemblée générale de l'UIGM. Mme Suzanne Eigenmann nous a représentées au congrès de la SPJ, Mme Camille Gremaud à l'assemblée générale du Kindergartenverein à Berne, et en ce moment même Mlle Marcuard, assiste aux débats de l'UIGD. En mai dernier, deux de nos collègues participaient au séminaire de Chexbres ; sujet : L'Ecole et l'apprentissage.

Séances de délégations au DIP. Nous avons été convoquées dix fois à la rue de l'Hôtel-de-Ville, pour diverses communications et entretiens sur les sujets que voici :

Réforme de l'enseignement secondaire : Huit classes d'orientation de 7e année seront ouvertes dès septembre 1961, à titre expérimental (quatre pour les garçons et quatre pour les jeunes filles). Ces classes seront tenues par deux maîtres et deux maîtresses de l'enseignement primaire, et par deux maîtres et deux maîtresses de l'enseignement secondaire. Participation de l'UIG au travail de la commission d'organisation.

Enseignement de l'allemand : Pas de rétribution pour les heures supplémentaires, malgré tous les arguments avancés par les associations professionnelles, qui demandent en outre une plus large information pour l'utilisation du manuel « Wir sprechen deutsch ».

Recrutement : Avant l'application des mesures envisagées, une étude approfondie sera faite. Quatre commissions ont été créées ; nous y avons nos délégués. Ce sont : 1) La commission des suppléants — 2) La commission du titre équivalent au diplôme de culture générale — 3) La commission de la brochure d'information — 4) La commission des jardinières d'enfants. Nous avons insisté tout spécialement sur notre opposition quant à une titularisation des suppléants qui n'auraient pas une formation et une culture universitaire équivalentes à la nôtre. De plus, nous avons affirmé très nettement notre position à l'égard des futures jardinières d'enfants qui ne devraient pas, selon nous, diriger la 2e enfantine. Enfin, nous sommes intervenus contre la mesure des dix ans d'enseignement primaire avant la possibilité de passer à l'enseignement secondaire.

Revalorisation des traitements : Nous avons insisté sur le fait que nous tenions à ce que le rang que nous occupons actuellement dans l'échelle des traitements soit maintenu par rapport aux autres ordres d'enseignement, et corresponde à celui des fonctionnaires de l'administration centrale ayant une formation et des titres équivalents aux nôtres.

Achat de matériel et de livres à prix réduit : Concernant le matériel de dessin et de peinture, des raisons financières ont justifié la procédure adoptée par le Département. L'expérience en cours, avec le Colorpasta, se poursuivra. En outre, M. Jotterand nous a signalé

qu'il venait de faire accepter le principe de l'octroi à toutes les maîtresses enfantines, d'un crédit annuel, destiné à l'achat de matériel éducatif. Une commission où nous avons une déléguee de l'Amicale, met au point la liste des articles qui nous seront proposés. Nous sommes reconnaissantes à notre directeur d'être conscient des dépenses que nous avons à assumer et de chercher à nous aider.

Etude de la SPR en faveur d'une école romande : Nous avons présenté à M. Jotterand un bref résumé des travaux déjà exécutés. Le directeur de l'enseignement primaire nous a fait part de l'intérêt qu'il porte à cette étude, et il a exprimé son avis sur les inconvénients et les avantages de notre système fédératif.

Classes d'adaptation : Nous avons manifesté notre étonnement de voir ces classes, primitivement destinées aux élèves de l'école enfantine, se peupler presque entièrement d'enfants plus âgés. Lors d'une séance organisée à cet effet, Mme Fert nous a exposé ses difficultés, tout en nous assurant que chaque cas signalé était examiné, à plus ou moins longue échéance. Les élèves passent en principe deux ans dans ces classes, aussi M. Jotterand aimerait-il ouvrir, en plus des trois classes existantes, trois nouvelles classes, afin d'établir un roulement qui permettrait d'avoir, chaque année, une cinquantaine de places libres pour accueillir les nouveaux élèves de l'année. Notre directeur souhaite trouver parmi le corps enseignant enfantin, des maîtresses qui désireraient diriger ces classes.

Concours d'admission aux études pédagogiques 1961 : Les examens de connaissances débuteront cette année la semaine avant la rentrée de septembre, vu les inconvénients, pour les jurés notamment de quitter leur classe la première semaine d'école. Les examens d'aptitudes auront lieu la deuxième semaine de septembre.

Parmi les **communications** du Département, nous relevons encore que M. Rappo, inspecteur de dessin a prévu quatre commissions, une par division. C'est Mme Nadine Weyl qui est déléguée de l'Amicale pour la division inférieure.

Nous avons appris que le DIP avait prévu une aide spéciale à fonds perdu, pour les candidats ayant des charges de famille.

Enfin, la liste des postes ruraux occupés par du personnel non désigné à la suite d'une inscription, nous a été communiquée.

Autres sujets traités : Le retour d'élèves de l'enseignement secondaire dans l'enseignement primaire. Le statut des maîtresses de travaux à l'aiguille.

Nous avons demandé au directeur de l'enseignement primaire s'il croyait possible une démarche afin que nous obtenions une déduction d'impôts pour frais professionnels. M. Jotterand a admis le bien-fondé de cette proposition.

Nous avons demandé encore que la copie du rapport établi sur leur travail de fin d'études soit communiqué aux intéressés.

Enfin, l'UIG a protesté contre une démarche faite par le DIP auprès du Département militaire, en vue de déplacer une période de service sur la 1re quinzaine de juillet.

M. Jotterand nous a priés de recommander à celles d'entre vous qui reçoivent en stage des candidats de 1re année, une attitude positive et encourageante.

Une des séances de cette année portait à l'ordre du jour le sujet suivant : relations DIP - associations professionnelles. On a pu craindre, en effet, à certains

moments et à l'occasion de certaines divergences de vues, que ces relations ne se détériorent, mais, du côté Département comme du côté associations, on tient essentiellement à cette possibilité de contacts et d'information réciproque, dans un climat de confiance mutuelle. Nous avons protesté contre certaines inexactitudes et quant à nos idées, si elles ne concordent pas toujours avec celles du DIP, nous n'en faisons pas une question de personnalités. De leur côté, nos autorités admettent que notre opinion puisse parfois différer de la leur. Souhaitons donc, même si l'Ecole romande devient une réalité, voir ces contacts se perpétuer.

Je ne saurais terminer ce chapitre sans me rappeler la charmante réception que nous offrirent M. et Mme Jotterand, en juin dernier, afin de fêter notre précieux et précis secrétaire du Département, M. Fernand Quiblier, qui terminait sa carrière, et à qui nous tenons, ici aussi, à exprimer notre reconnaissance et nos vœux.

Assemblées et séances

Nous vous avons convoquées à trois séances plénières, cette année, trois séances où vous avez défini votre position à l'égard du problème du recrutement, de la réforme de l'enseignement secondaire, de la question de l'allemand, de la semaine de 5 jours. Nous vous avons entretenues de nos relations avec le DIP, de la reclassification des traitements. Nous avons décidé avec votre accord de prendre certaines mesures d'ordre interne pour assurer une plus grande efficacité de l'UIG, en organisant des séances avec les correspondants de bâtiments. Nous avons tenté des démarches pour un nouveau mode d'encaissement des cotisations de l'assurance scolaire. Nous avons examiné le problème de la revalorisation morale de notre profession.

Dans le cadre des visites d'entreprises, vous avez été invitées à participer à la visite des installations de la Société coopérative suisse de consommation.

En mai dernier, une soirée musicale et théâtrale vous était offerte à Vernier. A Vernier aussi, notre soirée d'Escalade.

Pour l'Amicale spécialement, nous vous avions conviées à assister à une séance consacrée à la question du dessin et de la peinture, en mars, à la Taverne de la Madeleine.

Mentionnons encore notre dîner « Perchettes » à la Belotte, notre sortie d'automne à la Commanderie de Compesières et notre fondue de février à la « Mère Royaume ».

Maison des petits

C'est avec émotion et mélancolie que nous avons vu jour après jour, pierre par pierre, démolir la chère maison où chacun d'entre nous a tant appris : nous les anciennes, sous la sage direction de Mmes Audemars et Lafendel, vous les jeunes, avec l'appui de Mlle Duparc et de ses collègues.

La Maison des petits est démolie, mais la Maison des petits renaît, comme l'écrivait sa directrice dans une invitation qu'elle nous adressait en juin dernier. Elle renaît dans des baraquements, mais elle renaît.

Ce que fut le déménagement de la Maison des petits, le triage du matériel, la concentration d'une maison de trois étages, avec ses recoins et ses greniers, dans deux baraquements provisoires, je vous le laisse à penser ! Un travail harassant, presque surhumain, voilà ce qu'ont accompli nos collègues. C'est pourquoi je tiens à leur rendre ici, et spécialement à Mlle Duparc, un témoignage particulièrement reconnaissant, pour n'avoir ménagé ni leur peine, ni leur temps, afin que

revive la Maison des petits, dans l'esprit qui l'a toujours animée.

Centre de documentation

C'est Mme Cullaz qui s'est chargée d'assumer la responsabilité du groupe qui travaille pour l'école enfantine. Elle vous présentera elle-même le rapport d'activité de sa commission. Nous la remercions ainsi que ses collègues pour la tâche accomplie au cours de cet exercice, en espérant qu'elles voudront bien poursuivre des travaux qui nous seront précieux pour notre enseignement.

Nous avons pu, récemment, prendre connaissance des comptes du centre et constater que les affaires marchent bien, mais si elles marchent bien, c'est grâce au dévouement de notre collègue Georges Gallay et de la vaillante équipe de Vernier qui consacrent tant de temps extrascolaire à la réalisation et à l'envoi des travaux qui leur sont proposés. Nous les remercions chaleureusement. Les commandes ont afflué cette année, et il est à craindre que nos collègues ne soient débordés par le travail écrasant qui leur incombe. Pour les décharger quelque peu, l'achat d'une machine à adresses a été décidé. Mais une machine n'est qu'une machine, et il serait bon que quelques collègues se joignent à l'équipe de Vernier. Ils y trouveront de grandes satisfactions, dans une atmosphère bien sympathique. Que celles qui se sont inscrites sur la liste que nous avions fait circuler lors de notre dernière assemblée administrative, et peut-être de nouvelles et jeunes collègues suivent l'exemple de Rose-Marie Pilet, qui a consacré fidèlement ses lundis et ses jeudis aux travaux du centre.

Société pédagogique romande et Congrès 1962

La commission qui étudie le sujet du futur congrès « Vers une Ecole romande » s'est réunie plusieurs fois. Elle comprend, en plus des délégués des sections cantonales, des représentants des corps enseignants valaisan et fribourgeois, des associations des maîtres secondaires et des DIP. Nous nous réjouissons d'une participation aussi étendue et d'une collaboration vraiment significative de l'Ecole romande tout entière. Le travail de la commission consiste principalement à comparer les plans d'études, examiner la formation du corps enseignant et les possibilités d'harmoniser les structures et d'uniformiser les manuels. Une enquête a été faite pour recueillir des exemples concrets d'enfants ayant subi des préjudices à cause du manque d'uniformité des différentes écoles romandes. De plus, une campagne d'information dans la « Gazette de Lausanne » a été menée du côté vaudois. L'UIG s'est opposée à cette manière de procéder dans les journaux genevois, nous aurions craint, en effet, de compromettre ce faisant la réussite de la réforme de l'enseignement secondaire.

Le président de la SPR nous a invitées à participer à Yverdon à une séance avec les présidents des sections cantonales, pour examiner notamment la question d'une éventuelle réorganisation de la Romande. A son avis, notre association devrait être plus influente, ses buts sont à compléter, ses tâches doivent être mieux définies, ses statuts sont à revoir, et le président devrait pouvoir être déchargé des travaux de secrétariat, afin d'avoir le temps de mûrir les problèmes qui lui sont posés. M. Perrot se propose de porter cette question à l'ordre du jour de la prochaine assemblée des délégués de la SPR.

Conclusion

Si l'exercice 1960-1961 s'achève aujourd'hui, les soucis qui l'ont marqué ne sont point encore tous dissipés et les problèmes qui ont surgi et resurgi point encore tous résolus. Mais tous les points positifs qu'il m'a

été donné de vous rappeler aujourd'hui doivent nous encourager, et à l'aube de l'exercice 1961-1962, voici le vœu que je formule : puisse notre amicale être aussi vivante que le plus vivant des métiers : le nôtre !

M. Meyer de Stadelhofen,
présidente.

Union des institutrices genevoises Section des dames

Rapport des vérificatrices des comptes

Ce fut la veille de l'éclipse,
Donc le quatorze février.
Que, sans la moindre obscurité,
Les comptes furent présentés
A vos deux vérificatrices.

Ce n'est point travail de Titans.
Dans des livres si bien tenus
Le dernier des hurluberlus
Se débrouillerait aisément.

Le Doit, l'Avoir et le Bilan
Balancent fort correctement.
Les décomptes et les acomptes.
S'accordent toujours sans mécomptes.

Les moindres justificatifs
Son toujours là, persuasifs ;
Au bas d'additions innombrables
Tous les totaux sont impeccables.

Jugez de notre enchantement !
Pourtant, au tout dernier moment,
Et malgré tant d'exactitude,
Un dououreux étonnement
S'en vint troubler notre quiétude.

Ayant visé toutes les pièces,
Ayant vérifié la caisse,
Las, mesdames, qu'avons-nous vu ?
Le centime avait disparu !

Mesdames, vous vous rappelez ?
Le petit centime obstiné,
Le petit centime éternel,
Toujours présent, prêt à l'appel...

Il n'était plus dans nos reports,
Il n'était plus dans le trésor,
Quelqu'un l'avait bouté dehors.

Petit centime sans pareil,
Réponds donc ! Où t'es-tu caché ?
Aurais-tu, jaloux du soleil,
Voulu, toi aussi, t'éclipser ?

Ou bien, plein d'humeur vagabonde,
As-tu voulu courir le monde ?
Etais-tu las d'être enfermé ?
Etais-tu las de l'UIG ?

Lors, le centime disparu,
De sa toute petite voix,
Sortant je ne sais d'où, ma fois,
Très gentiment a répondu !

« Chers citoyens et citoyennes,
Voilà ce qui m'est arrivé :
D'abord sachez qu'en la cité,
Au cœur même de l'UIG
Il existe encore des mécènes...

L'un d'eux, par un secret envoi,
Vous a fait le don magnanime
De quatre-vingt-dix-neuf centimes...
Hélas, c'était, n'en doutez pas,
Pour se débarrasser de moi !

D'un seul coup, je fus arrondi,
Englobé, capitalisé.
Voilà pourquoi, mes chers amis,
Vous ne m'avez pas retrouvé.

Mais ce Mécène généreux
Ignorait combien les centimes
Savent déjouer les combines
Et se montrer malicieux...

Qu'on nous chasse par une porte,
Nous reparaîssons d'autre sorte ! »

Petit centime avait dit vrai.
Quand le dernier compte fut fait,
Et quand on eut encore payé
Ristourne, impôts anticipés,
Il se trouva que l'exercice
Terminait par ce bénéfice :
Cinq francs, septante et un centimes !

Est-il malice plus ultime ?
Le petit centime obstiné
Avait bien su ressusciter,
Voulant sans doute encourager
De nouveaux dons à l'UIG.

Mais à quoi bon épiloguer ?
Il est temps de boire le thé.

Les comptes sont vérifiés,
Vous n'avez qu'à les approuver
Et qu'à donner décharge entière
A la gentille trésorière
Qui boucle par un bénéfice
Et grâce à qui, sans artifice,
Petit centime n'est pas mort,
Petit centime vit encore !

NORETTE MERTENS - Jeanne Meyer.
2 mars 1961.

NEUCHÂTEL

Cartel VPOD

Il fallait qu'il se réunit encore une fois afin de se prononcer de façon précise sur les revendications que nous aurons à présenter sous peu au gouvernement neuchâtelois. M. R. Deppen avait préparé dans cette intention un tableau suggestif auquel il dut consacrer beaucoup de temps, tableau établi clairement grâce à une connaissance parfaite des conditions de travail et des normes de salaires. Le président, M. L. de Meuron, l'en remercia et l'en félicita, puis en homme à qui rien n'échappe, il mit en demeure les diverses associations représentées de faire part de leurs désiderata en vue du prochain congrès fédératif à Lugano les 3 et 4 juin, soit :

- Egalité de salaires pour célibataires et allocations familiales.
- Prestations de la caisse au décès à étendre au personnel féminin de façon plus effective.
- Revoir dans l'organisation même du congrès la question des traductions défavorables aux Romands.
- Diminution de la cotisation pour les retraités.
- Réglementation de la durée du travail dans les établissements hospitaliers.

Un texte de résolution mis au point fut adopté à l'unanimité sans abstention. W. G.

Adhésions

Mlle Suzanne Henry, institutrice à Neuchâtel et M. Pierre Biselli, instituteur à Travers, viennent d'entrer dans nos associations. Qu'ils y soient les bienvenus !

W. G.

JURA BÉRNOIS

Cours de ski

L'Association jurassienne des maîtres de gymnastique organise du 4 au 8 avril 1961 un cours de ski à la Soldanelle, à Wengen.

Programme au goût des participants : leçons de ski par ISS, applications.

Prix : il dépendra du nombre des participants, mais une partie du voyage sera remboursée.

Inscriptions : Jusqu'au 27. 3. 1961 auprès de M. Eric Moeschler, La Neuveville, tél. (038) 7 82 49, en indiquant notamment le numéro de téléphone, la classe du skieur (débutant, moyen, avancé), la possibilité d'effectuer le voyage en voiture et le nombre de places disponibles.

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin de l'Amicale d'anciens élèves de l'Ecole normale des instituteurs, Porrentruy

Cette jeune association vient de publier son premier bulletin. Celui-ci réunit, sous le titre de « L'Elève-maître devant la classe - Premiers pas - Premiers écueils - Conseils » (Imprimerie du Jura S. A., Porrentruy), les notes et conseils pédagogiques et méthodolo-

NEUCHÂTEL

**Semaine de respiration consciente
à Richenthal (Lucerne), du 15 au 22 avril 1961
par Mmes Klara Wolf et Bader**

Nous projetons d'organiser à nouveau ce printemps, dans le site merveilleux de Richenthal, une semaine d'**exercices respiratoires**, sorte de cure, d'initiation et d'entraînement. Les cours se donnent **en français**.

Cours A. Exercices journaliers pour rétablir l'équilibre des nerfs, des glandes, de la circulation du sang et autres organes internes, avec respiration appropriée. Prix : Cours, 50 fr. ; pension, de 12 fr. 50 à 17 fr. par jour, suivant la chambre.

Cours B. Pour moniteurs. Prix : Cours, 150 fr. ; cette inscription donne droit à la participation au cours A ; pension, de 12 fr. 50 à 17 fr. par jour, suivant la chambre. Renseignements éventuels auprès de M. Max Diacon, instituteur, Neuchâtel, tél. (038) 5 29 40.

Cours C. Hydrothérapie, compresses chaudes.

Inscription : Pour faciliter l'organisation du cours, prière de s'inscrire dès que possible, directement à l'adresse suivante : Kurhaus Richenthal (ct. Lucerne), tél. (062) 9 33 06.

Début du cours : Samedi 15 avril, dès 17 heures.

Fin du cours : Samedi matin 22 avril, à 9 heures.

Tenue : De préférence : trainer ou long pantalon, chaussons et tapis mousse.

Nourriture : Au choix, alimentation habituelle ou végétarienne.

Itinéraire : Ligne Olten-Zofingue-Lucerne jusqu'à Reiden (changement de train à Olten). De là, transport en autobus à Richenthal par les soins du Kurhaus.

Direction des cours : Mme Klara Wolf, Mme Bader, Ecole suisse de respiration. Brugg/AG. Wildenrain 20. Tél. (056) 4 22 96.

JURA BÉRNOIS

giques qui inspirèrent l'enseignement de feu Edmond Beuchat, de son vivant maître d'application à l'Ecole normale des instituteurs.

Présenté par le dynamique président de l'Amicale, M. Georges Rais, instituteur, l'opuscle, qui compte quelque vingt pages, est honoré d'une préface de M. Robert Dottrens, ancien directeur des études pédagogiques à Genève, professeur à l'Université.

« Rien dans ces pages, écrit M. Dottrens, d'un « règlement de service » ou de l'énoncé de consignes impératives ! Tout au contraire : le fruit d'une riche expérience acquise au cours des années pour que le labeur quotidien de l'instituteur gagne en efficacité et lui apporte satisfaction. »

Ce petit vade-mecum de pédagogie pratique, où tout est bon sens et simplicité, traite notamment du maître devant la classe, du langage du maître, des tics, de la correction des travaux écrits, des directives générales, du problème des punitions, de la classe en plein air, de la récréation, de l'ordre, de l'hygiène, de la politesse.

Un très beau cliché du maître, photographié parmi de souriants enfants, illustre la couverture.

Ce petit ouvrage apporte, selon M. Dottrens, « à tous ceux qui ont la responsabilité d'une classe, débutants ou maîtres chevronnés, de forts judicieux conseils et de nombreux sujets de méditation ».

Le geste de l'Amicale d'anciens élèves de l'Ecole normale des instituteurs est à l'honneur de ses promoteurs et de l'école jurassienne tout entière.

L'on peut se procurer ce bulletin en s'adressant à **M. Georges Rais, instituteur, Undervelier**, président de l'Amicale, pour le prix de 2 fr. (paiement au CC de l'Amicale d'anciens élèves de l'E.N. des instituteurs, Porrentruy, IVa 3607).

Ecole normale des instituteurs, Porrentruy

Ont été admis à l'Ecole normale des instituteurs les nouveaux élèves suivants :

Affolter Gérard, Delémont ; **Aioldi** Jean-Pierre, Delémont ; **Amstutz** Jean-Pierre, Delémont ; **Bläuer** Alfred, Delémont ; **Boillat** Jean-Pierre, Delémont ; **Charpié** John, Bévilard ; **Comment** Jean-François, Bellelay ; **Frauenknecht** Aimé, Roches ; **Kunz** Christian, Bienné ; **Maire** Jean-Louis, Le Noirmont ; **Monnerat** Michel, Vicques ; **Moser** Ulrich, Saint-Imier ; **Paroz** Jacques, Bienné ; **Pauli** Michel, Moutier ; **Sanglard** Edouard, Fontenais ; **Taillard** Etienne, Le Noirmont ; **Wisard** Gilbert, Grandval ; **Zuber** Jean-Jacques, Delémont.

Nous les en félicitons et leur souhaitons de bonnes et fructueuses études.

Horlogerie et formation professionnelle

Dernièrement, l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie a invité le corps enseignant franc-montagnard du degré supérieur à une séance d'information au cinéma du Noirmont. M. Maurice Maître, industriel, salua nos collègues et leur expliqua brièvement le but de la réunion : établir un meilleur contact entre fabricants d'horlogerie et corps enseignant en vue de favoriser le recrutement de jeunes forces dans l'industrie horlogère.

Un très intéressant exposé de M. Victor Dubois, secrétaire général adjoint de l'association, dressa le bilan de cette industrie, capitale pour les Jurassiens. Il est regrettable que les jeunes d'aujourd'hui ne soient plus tentés, comme ils l'étaient naguère, par le métier d'horloger qui offre pourtant d'heureuses conditions de travail : paix sociale, confort, propreté, variété et salaires intéressants (les plus élevés payés en Suisse).

On ne sait pas assez que notre industrie horlogère est en plein développement. La production a doublé au cours de ces dix dernières années. Le 97% de cette production est exporté, ce qui représente quelque 40 millions de pièces d'une valeur de 1 milliard 200 millions de francs. On ignore aussi, généralement, que seul le 10% de la valeur d'une montre est consacré à la matière première, tandis que 60 à 70% vont à la main-d'œuvre, les 20 à 25% restants couvrant les autres frais. Ces chiffres sont éloquents. Quant à la concurrence étrangère, elle n'a pas beaucoup gêné nos exportations. Si la Suisse fournissait, en 1937, le 51% de la production mondiale, elle en assurait encore le 43% en 1958, et cela malgré la grande augmentation du nombre de pièces produites.

M. Dubois, après avoir évoqué encore divers problèmes délicats posés par l'intégration européenne : le contrôle technique pour l'exportation, la création de coopératives pour l'achat de fournitures et d'ateliers de rhabillages, termina son remarquable exposé en affirmant : « L'industrie horlogère est bien vivante.

Elle accroît sans cesse son importance. Elle aura toujours besoin d'horlogers complets qui seront promis à un bel avenir. »

Après la causerie de M. Dubois, M. Willy Jeanneret, directeur de l'Ecole professionnelle de Tramelan, parla des difficultés de recrutement ainsi que des possibilités de formation qui sont offertes au jeune homme désireux d'embrasser la profession d'horloger. Un beau film : « Au troisième Top », et une intéressante étude sur les montres mécaniques, électriques et automatiques présentée par M. Nicolet, mirent le point final à la première partie du programme.

Les participants eurent la bonne fortune, ensuite, d'une visite commentée des fabriques d'horlogerie « Ciny » et « Pronto », dont les produits se sont acquis une juste renommée bien au-delà des frontières du Jura.

H. D.

Foyer cantonal d'éducation pour jeunes filles (Loveresse)

RAPPORT POUR 1960

366 jours

...ont passé, joyeux ou tristes, lumineux et pluvieux, dans le contact positif avec les enfants, les parents, les autorités, les amis, dans la recherche constante du souffle spirituel qui vivifie notre travail, dans la perspective d'armer la jeunesse pour la réalité de ce monde. Si nous faisons le point, que pouvons-nous écrire ?

Les enfants

Elles étaient 24 au début de l'année, au cours de laquelle il y eut 9 départs et 7 arrivées. L'effectif actuel n'est donc pas élevé et bien des places sont disponibles. Serait-ce qu'il n'y a plus d'enfants à nous confier ? Cinq communes jurassiennes seulement ont placé des élèves dans notre institution...

Sept filles ont quitté le Foyer à Pâques :

3 rendues à leurs familles
3 placées dans les familles
1 placée en apprentissage.

En mai, une élève de 9e année est également rentrée dans sa famille ; en septembre, une autre a dû être déplacée.

Les fillettes qui sont arrivées sont toutes très jeunes (8 à 11 ans). Ce furent et ce sont encore, quoiqu'on en dise, des « rayons de soleil »... qu'il s'agit d'instruire et d'éduquer avec affection, fermeté et patience.

Nos pensionnaires actuelles sont placées :

6 par la direction cantonale des Œuvres sociales,
5 par leurs parents,
11 par les communes et les autorités tutélaires.

Elles se répartissent en : 17 bernoises, 2 fribourgeoises, 1 neuchâteloise, 1 genevoise et 1 étrangère.

Elles sont domiciliées : 5 à Genève, 3 à La Chaux-de-Fonds, 2 à Lausanne, 5 dans des communes jurassiennes, 2 dans des cités neuchâteloises, 1 à Bienné, 1 à Berne ; 3 n'ont pas de domicile familial connu.

Enfin, 19 d'entre elles viennent de familles désunies et 3 sont en observation.

Instruction

Les élèves ont été réparties en deux classes, tenues par Mmes Altermath et Progin, institutrices, cette dernière remplacée dès le semestre d'hiver par Mlle Weber.

A l'école, le travail a été individualisé ; les méthodes et techniques furent adaptées sans cesse aux possibilités ; le programme des écoles publiques jurassiennes a été appliqué. Il fut et il est toujours difficile de créer des classes harmonieuses, tellement les programmes romands varient. A quand une « Ecole romande » ?

Mlle Progin a quitté le Foyer après deux ans et demi d'activité ; nous remercions cette collaboratrice dont l'enseignement fut toujours excellent.

Les cours ménagers scolaires de 9e année ont été donnés par Mlle Frepp, devenue Mme Aubry-Frepp. Les élèves de cette volée n'ont certainement pas les possibilités ni la volonté de celles de l'an passé.

Parmi les événements marquants de l'année, relevons :

La course scolaire à Rondchamp (France) ;

Les colonies de vacances (Rotbad) ;
La mise sur pied d'un programme-concert donné à Moutier et à Bellelay ;
La visite des classes par un pasteur malgache ;
La préparation de Noël.

Le Service médico-psychologique a continué de nous aider efficacement tant dans le domaine scolaire que dans le domaine éducatif. Nous l'en remercions.

Les élèves dont le développement intellectuel est tout à fait normal sont au nombre de 15 ; 4 présentent un retard d'une ou deux années ; 3 sont en observation et suivent un enseignement spécial.

1960 a été marqué, plus qu'avant, par la difficulté des élèves à s'adapter à un régime scolaire continu. Il paraît bien que chez nous, comme ailleurs, ce soit un souci de ce temps...
(A suivre.)

DIVERS

SOCIÉTÉ SUISSE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

70e cours normal suisse de travail manuel et d'entraînement aux méthodes actives

Eté 1961, à Sion — Automne 1961, à Heiden.

Numéro des cours, chefs de cours

A. — Cours d'été à Sion

Cours d'une semaine :

Fr.	Finance de cours	Dates
45.—	17. 7. - 22. 7.	
45.—	10. 7. - 15. 7.	
45.—	24. 7. - 29. 7.	
50.—	31. 7. - 5. 8.	
45.—	24. 7. - 29. 7.	
45.—	31. 7. - 5. 8.	
45.—	10. 7. - 15. 7.	
40.—	10. 7. - 15. 7.	
45.—	17. 7. - 22. 7.	
45.—	10. 7. - 15. 7.	
40.—	24. 7. - 29. 7.	
60.—	10. 7. - 15. 7.	
55.—	24. 7. - 29. 7.	
45.—	17. 7. - 22. 7.	
25.—	24. 7. - 27. 7.	
75.—	28. 7. - 5. 8.	

Cours d'une demi-semaine :

13a. L'apprentissage du calcul par la méthode des nombres en couleurs, M. L. Biollaz, Sion	25.—	10. 7. - 12. 7.
13b. L'apprentissage du calcul par la méthode des nombres en couleurs, M. L. Biollaz, Sion	25.—	20. 7. - 22. 7.
16. Radio scolaire, M. E. Grauwiller, Liestal, avec la collaboration d'auteurs et de spécialistes	25.—	20. 7. - 22. 7.

Cours de deux semaines :

34. Physique et chimie, M. P. Eggmann, Neukirch-Egnach, TG	90.—	24. 7. - 5. 8.
35. Sculpture, M. F. Friedli, Berne	75.—	10. 7. - 22. 7.
36. Menuiserie, cours de perfectionnement, M. H. Schärli, Berne	125.—	31. 7. - 12. 8.
37. Activités manuelles, degré inférieur, Mme P. Richner, Berne	75.—	10. 7. - 22. 7.
38. Modelage, M. A. Tobler, Hérisau	70.—	24. 7. - 7. 8.
39. Stage d'entraînement aux méthodes actives, degré inf., Mlle A. Grin, Lausanne	95.—	10. 7. - 19. 7.
40. Stage d'entraînement, degré moyen, M. J.-L. Cornaz, Lausanne	95.—	10. 7. - 19. 7.
41. Stage d'entraînement, degré supérieur, M. E. Savary, Jouxteens VD Collaborateurs aux stages No 39, 40, 41 : Mlle M. Marggi, St-Légier, M. G. Rochat, Lausanne. (Programme détaillé, renseigné : M. R. Martin, Frêne 6, Lausanne.)	95.—	10. 7. - 19. 7.

Numéro des cours, chefs de cours**Finance de cours Dates****Cours de quatre semaines :**

42a. Travail du papier et du carton, M. R. Meylan, Lausanne	135.—	10. 7. - 5. 8.
43a. Travail du bois, M. L. Gesseney, Renens VD	170.—	17. 7. - 5. 8.
44a. Travail du métal, M. G. Gaillard, Lausanne	170.—	10. 7. - 5. 8.
B. — Cours d'automne à Heiden		
46. Dessin, 1re-4e années, M. A. Schenider, St-Gall	45.—	9.10. - 14.10.
47. Dessin, 5e-8e années, M. P. Amrein, Zurich	45.—	16.10. - 21.10.
48. Le tableau noir au service de l'enseignement, 1re-6e années, M. A. Stäheli, Binningen	45.—	9.10. - 14.10.
49. Vannerie, travail du rotin, débutants, M. A. Däscher, Betschwanden GL	55.—	16.10. - 21.10.
52. Travail du papier et du carton, M. H. Bucher, Konolfingen (deux fois deux semaines)	135.—	24. 7. - 5. 8. et 9.10. - 21.10.
53. Travail du bois (deux fois deux semaines)	170.—	24. 7. - 5. 8. et 9.10. - 21.10.

Remarques importantes concernant les cours :**a) Cours d'été, à Sion**

Les cours portant les numéros 15, 18, 19, 20, 23a, 23b, 39, 40, 41, 42a, 43a, 44a, sont dirigés par des chefs de cours de langue française.

Les autres cours se donnent en allemand ; dans la mesure du possible, des traductions en français seront faites par les chefs de cours ou par des participants.

Le cours No 36 se donne à Berne ; il est réservé aux collègues qui ont déjà suivi un cours de menuiserie de quatre semaines.

Renseignements et inscriptions : Bulletins d'inscriptions auprès des Départements cantonaux de l'instruction publique.

Délai d'inscription : 12 avril 1961.

Hôtel-Pension-Restaurant

LES CHESEAUX s/St-Cergue, près départ de La Barilette. Place de jeux pour écoles. Pique-nique. Parc auto.

Mme Noëlle Vanni. Tél. (022) 9 96 88

Vous trouverez un choix de **45.000 volumes** en vous abonnant à la

Librairie circulante Richard

6, Tour-Maitresse, Genève, tél. 25 00 11

Lecteurs...

favorisez nos annonceurs

Cave de la Crausaz, Féchy

Bettemps Frères, prop., Féchy-Dessous. Fameux cru de la Côte 1960. 1 fr. 70 pris à la cave. 1 fr. 90 franco gare. Verre à rendre. Caisse de 30 bouteilles. Tél. (021) 7 83 54

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie

Mutuelle Vaudoise Accidents

Vaudoise Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

LE DESSIN

Edition romande de **ZEICHNEN UND GESTALTEN**
organe de la SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE DESSIN

Rédacteur : C.-E. Hausammann
Place Perdtemp 5 NYON

Deuxième année

2

Fédération internationale pour l'éducation artistique

Le délai d'envoi des travaux pour l'exposition FEA est remis du 1^{er} mars au 15 juin 1961 : ces dessins ne seront présentés cette année qu'à l'assemblée générale de la SSMD à Zofingue.

En effet, au début de février, le comité italien d'organisation du congrès FEA a dû se récuser, n'ayant pas encore obtenu de promesse d'aide de la part du ministère de l'Education nationale. Une assemblée des délégués devra charger un autre pays de préparer ce congrès qui ne pourra ainsi pas avoir lieu avant 1962. Vienne et Munich, l'Angleterre et la France sont candidats.

Nous encourageons nos membres à profiter de ce contretemps pour augmenter le choix des travaux dont nous tirerons l'envoi de notre section. Notre prochaine réunion, à fin mai, sera consacrée au tri définitif. — Ceh.

Carton de tapisserie

1

BUT : Exercice de composition des formes et des couleurs sur un thème de cavaliers et de scènes de chasse.

ETAPES DU TRAVAIL : 1. — Observation des animaux choisis, d'après nature ou sur documents, étude de leurs proportions, attitudes et couleurs : bien prendre conscience de leurs caractéristiques. — La contemplation de miniatures persanes donnera une utile impulsion aux élèves.

2. — Esquisser chacun des groupes sur du papier fin, puis les décalquer fidèlement en les répartissant sur une feuille blanche (ici format A3).

3. — Peindre à la gouache (bien couvrante) le fond d'abord, puis, en teintes contrastées et accordées, les animaux. Animer les vides — qui se présenteront alors — avec des éléments d'architecture, des végétaux, des personnages.

4. — Compléter avec un encadrement approprié.

Les travaux présentés ici sont le fait d'élèves de 7^e année scolaire (Progymnase communal de Berne).

Hans Eggenberg.



Fig. 1. — Fond orangé clair, bordure verte, rouge et noire. Forteresses alternativement grises et noires. Une note bigarrée est apportée par les noir, brun, rouge, vert et bleu des chevaux. Les mêmes teintes se retrouvent dans les autres motifs.

Fig. 2. — Fond d'un vert intense. Des feuilles vertes et bleues animent le bord orangé. Chevaux et cavaliers en tons clairs : rouge, orangé, jaune, etc. Cette classe a composé encore plusieurs travaux plus intéressants par leurs couleurs harmonieuses, mais trop peu contrastées dans leurs valeurs pour qu'on puisse les reproduire. he.

Tenture imprimée

2

PRÉAMBULE. — Ce travail est un exemple du vaste choix de travaux où dessin et travail manuel s'interpénètrent. Cet « art appliquéd » doit habituer l'enfant à soumettre son expression créatrice aux formes imposées par les matières comme par les instruments utilisés : cette recherche des correspondances entre forme et matière propose à l'élève d'enrichissantes expériences qui avivent le plaisir que lui apporte son travail de création. Ce genre de travail vise plus particulièrement à exercer la pensée ; il est également un bon entraînement de « l'intelligence » manuelle et de celle de l'œil.

LES ÉTAPES DU TRAVAIL. — *Chez les bêtes* était le sujet de notre tenture. — Une première étude d'après le modèle naturalisé des animaux choisis (fig. 1) est complétée d'un examen des articulations sur leur squelette.

Se présente alors le problème de transposer ce dessin, de le traduire en une composition en noir et blanc : il s'agit de répartir entre l'animal et le fond la surface disponible, d'une manière expressive appropriée à la technique de la linogravure (simplicité). Les espèces les plus propices à cet exercice sont les oiseaux de toutes sortes, les lièvres, les poissons, les coquillages (fig. 2). — On reporte les meilleurs projets sur du lino (papier calque, lino dégraissé avec de la craie et une éponge humide). Après badigeonnage des parties noires à l'encre de Chine, évider les autres (gouges Mitchell : « pied-de-biche » No 2 et gouge ronde No 4) (fig. 3).

Au moyen d'un rouleau, enduire d'encre noire (pour étoffes) le lino proprement gravé, le situer dans la position désirée sur une feuille à esquisse qui sert à repérer celle que l'on presse dessus ; masser soigneusement avec le manche d'une cuiller toutes les parties qui doivent s'imprimer.

Les linos qui ont donné les meilleures épreuves sont choisis pour l'impression de la tenture (fig. 4). — Disposer sur une table une bonne couche de journaux recouverts d'un molleton. C'est sur ce fond que l'on fixe avec des punaises un tissu de lin régulièrement tendu. Pour l'impression même, il faut marteler à coups redoublés le lino bien encré que l'on a délicatement déposé à l'endroit voulu, face encrée vers le bas. *Hans Eggenberg, Berne.*

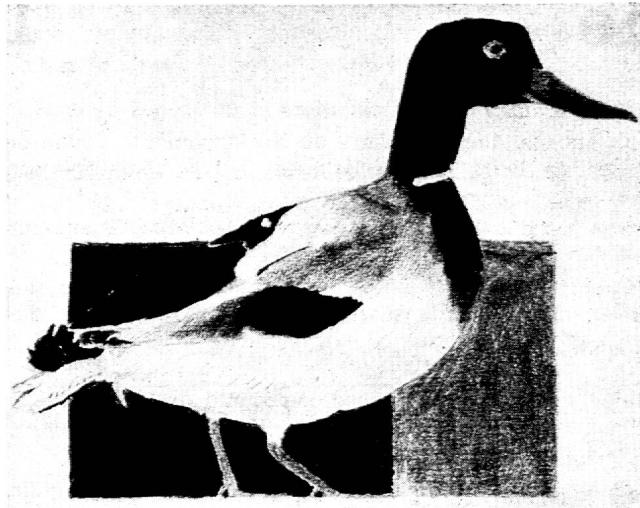


Fig. 2, a et b. — Deux motifs : escargots et poissons encadrés d'éléments végétaux. Pour éviter une monotonie répétition de rectangles stricts (env. 14 × 20 cm), on a recherché pour chaque motif une forme extérieure plus souple.



Fig. 1. — Etude d'après le modèle empaillé : crayons de couleurs, format A4. Cet exercice prépare l'élève à en abstraire la représentation en noir et blanc nécessaire pour la linogravure. Abstraction signifiant : recherche, extraction des formes caractéristiques. On n'obtient jamais celles-ci qu'en allant au-delà de la simple copie du détail observé.

La préparation d'une tenture se décompose en une série d'exercices dont les buts sont différents : tout ce travail préparatoire donne des résultats d'autant meilleurs avec les élèves du degré supérieur qu'on leur en fait mieux comprendre les raisons. Et lorsque alors nous nous permettons d'abandonner les formes naturelles, l'invention de formes nouvelles en est d'autant plus riche, plus expressive et plus convaincante.





Fig. 3. — Partage d'une surface par une ligne provoquant une interversion du noir et du blanc : ce procédé est pratique pour animer et mieux contraster certaines zones. Cet exercice est utile pour éveiller la sensibilité à l'équilibre d'une partition, et ce n'est qu'après avoir réussi un semblable détail que l'élève est capable de maîtriser un morceau plus grand. - Ce rameau a servi d'essai préalable de gravure.



Fig. 4. — Vue totale d'une tenture. Le fond « rouille » prévient un contraste trop dur avec le noir du motif. Les seules combinaisons offertes par la couleur sont d'une grande variété : par exemple fond gris et motifs de couleur, fond sombre et motifs clairs... L'échange des lins a permis à chaque élève de se composer ainsi une tenture qui est à la fois une œuvre personnelle et un « souvenir » de ses camarades de classe. he.

Tapisseries tissées : animaux familiers

3

3e et 4e primaires - Wattwil

Durée du travail : 3 mois, à raison de 10 minutes quotidiennes.

Fournitures : restes de laines de toutes teintes, aiguille à tisser, coton spécial pour la chaîne (une trentaine de mètres par élève), un cadre simple.

INTRODUCTION

— La vie paysanne de notre village est pour nos classes élémentaires et moyennes une source inépuisable de thèmes de travail.

— Une œuvre plastique dont la création s'étend sur trois mois peut se justifier sans restrictions.

Les animaux que nous rencontrons chaque jour, il faut d'abord bien les observer, les décrire, les étudier, et enfin les dessiner avec un gros crayon (par ex. : crayon de charpentier tendre. Trad.) sur du papier d'emballage de grand format. Sur la base de ces croquis, composer à la craie sur papier noir la future tapisserie dans son format définitif. Ce carton étant plaqué sous la chaîne, cela permet de reporter directement sur les fils les contours du dessin, à l'encre.

LE MÉTIER

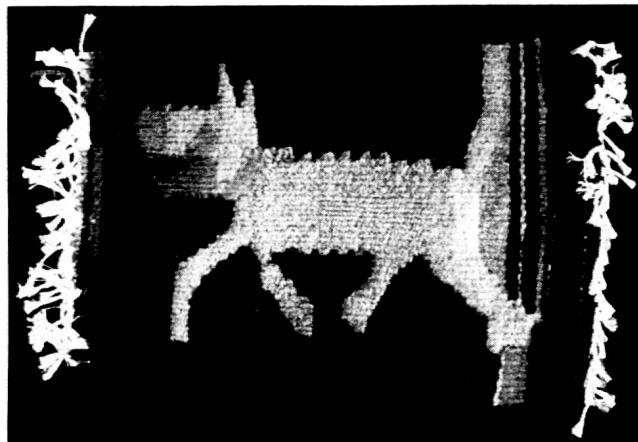
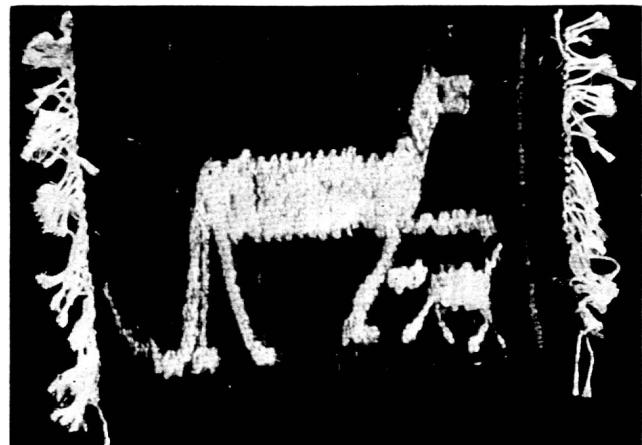
Assembler avec des clous 4 morceaux (env. 40 cm) de latte à toit (coût : env. 30 ct). Sur les traverses de pied et de tête, coller une bande de papier quadrillé à 4 mm



qui détermine l'écartement des clous autour desquels sera tendu le fil de chaîne. Il est maintenant possible de commencer le tissage.

OBSERVATIONS

- Ne jamais faire travailler les jeunes élèves plus de 20 minutes de suite.
- Introduire le fil de trame dans le panneau en boucles larges, sans trop tendre, sinon l'on provoque un rétrécissement désagréable.
- Arrêter les fils toujours à l'envers, jamais sur les lisières.
- Ne pas tolérer de fente de plus de 1-2 cm lorsque la limite de deux couleurs suit un fil de chaîne.
- Tisser toujours «en pyramide» : c'est-à-dire d'abord la couleur qui va se rétrécissant, jamais celle qui surplombe une zone non tissée.



- Les fils de chaîne pairs et les fils impairs sont séparés une fois pour toutes par une règle plate. Puis on fait passer à la main, de gauche à droite, le brin de laine par-dessus un fil supérieur, puis par-dessous le fil inférieur, et ainsi de suite. Au retour, le brin passe d'un coup entre les fils supérieurs et inférieurs, séparés par la règle.

CONCLUSION

Tous nos 53 élèves ont travaillé avec beaucoup d'enthousiasme, de A jusqu'à Z — même au début, avant que leurs doigts aient acquis la dextérité nécessaire. Six d'entre eux seulement n'ont pas réussi à maîtriser la technique des Gobelins et ont tissé des rayures ; ils montrent autant de fierté de leur œuvre que ceux de leurs camarades qui ont créé des compositions tout à fait personnelles.

Rud. Reber.

Dans le marais

4

Le dessin d'observation est nécessaire à tout point de vue : il éduque l'œil, et surtout il fournit le « vocabulaire » qui enrichit le dessin libre. Il est utile que l'une et l'autre forme de travail alternent.

Si le dessin d'observation répond, chez l'enfant de plus de 11 ans, à un besoin certain d'analyse (disposition naturelle encore accentuée par plusieurs disciplines scolaires : grammaire, mathématiques, sciences...), il est important aussi que nous l'utilisions comme un contrepoids à la tendance de s'arrêter au détail pour le détail. *La vision globale d'une chose en est la première prise de contact, l'examen des parties venant ensuite seulement.* Ce préambule explique l'apparence un peu sommaire du butor et du héron qui ont été dessinés « en concurrence » : chaque classe est divisée en deux équipes qui se mettent au travail après une étude comparative des formes et des proportions des deux modèles. (Cette répartition du travail n'est pas seulement dictée par la nécessité d'avoir plusieurs modèles pour qu'ils soient assez proches des élèves, mais surtout par le fait que la perception de différences en améliore la connaissance.)

Dès que les élèves les plus habiles ont suffisamment travaillé leur oiseau pour qu'il ait une certaine « présence », on leur suggère de le situer dans son milieu. La description de celui-ci (le marais, en l'occurrence) apporte pour tous une diversion, et rapidement les retardataires cherchent à pouvoir à leur tour créer un paysage. « L'eau » y est à vrai dire peu visible, et le plus souvent introduite pour escamoter des pattes difficiles à maîtriser dans une perspective trop rasante. Les plus jeunes donnent à la végétation une apparence un peu insistante et décorative, les aînés essaient de suggérer une profondeur dans ce paysage.

C.-E. Hausammann.

Filles des classes de 6e (illustration), 7e, 8e primaires (12-14 ans) de Vevey.

Oiseaux empaillés.

Papier blanc 24 × 33 cm, crayon No 2.
2 × 120 mn.



Le débarcadère (étude des valeurs)

5

La première difficulté que présente un paysage en plein air est le cadrage d'un sujet, difficulté décuplée quand il s'agit d'un paysage lacustre dont la vastitude déroute les élèves. La seconde est, en gardant ceux-ci suffisamment groupés, de pouvoir leur offrir un motif intéressant, mais simple, qui reste à leur portée.

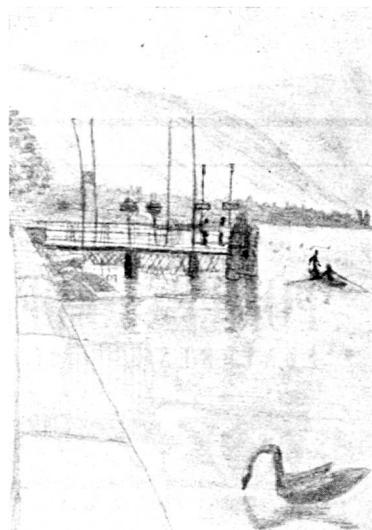
Assis sur le mur bordant le quai, mes garçons avaient plus ou moins de recul, ce qui déterminait sur leur page la hauteur de la passerelle. Il fallait ensuite mettre en place l'horizon déterminé par le promontoire de La Tour-de-Peilz que j'ai exigé entièrement visible, aussi bien sur les feuilles « en hauteur » que sur celles tournées « en largeur ». On pouvait alors fixer la longueur du débarcadère. On n'a pas insisté sur le seul problème de perspective linéaire : le mur (ni tenu compte de l'éventuelle présence de camarades assis en avant).

Par contre l'étude des valeurs a retenu notre attention. Le matin de huit à dix heures en juin le soleil était déjà haut, encore de face et il créait des plans montagneux uniformes, mais de valeurs bien distinctes. Il est très important alors de se fier à ce que l'on voit plutôt qu'à ce que l'on « sait » : le cygne sombre, l'eau et surtout le ciel quasi blancs en sont la preuve.

C.-E. Hausammann.

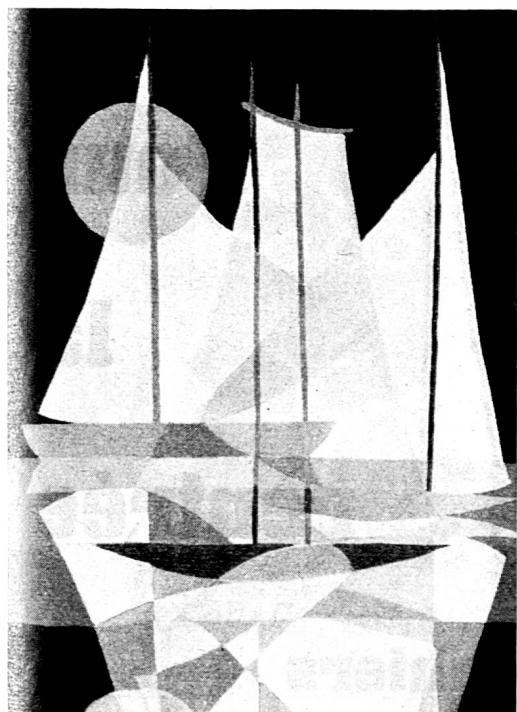
Classe O.P., garçons de 15 ans,
Vevey.

Papier à dessin 24 × 33 cm.,
crayon No 2.
2-3 × 120 mn.



Reflets de voiliers

6



Gouaches, 34 × 25,5 cm.

Ecole normale des institutrices Bernarda, 1re classe (16 1/2 ans), Menzingen, ZG.

EXERCICES PRÉCÉDENTS : Dégradés du blanc au jaune, du jaune au noir.

BUT : Application de ces exercices aux contrastes clair/foncé.

ESQUISSE. Au cours d'un examen de documents divers, les élèves ont relevé différentes formes de voiles dans leur cahier de croquis. Ce sont ces voiles qu'elles utilisent dans une composition où elles les font se réfléchir dans l'eau. Un fait nous frappe : les voiles suggèrent des *verticales*, les coques des *horizontales*. Nous laissons se croiser leurs lignes parce que l'eau et l'étoffe ont une certaine transparence. L'opposition des lignes en est accentuée et tout le motif se bloque en état de tension. Il faut se souvenir que composition égale combinaison, et non pas seulement juxtaposition.

PEINTURE. Nous nous interrogeons : que peindre clair ? que peindre sombre ? où utiliser des tons de transition ?

Je précise encore qu'il faut remplir exactement les surfaces, sans décaler leurs limites ; que les couleurs doivent être très soigneusement délayées, pas trop fluides, pas trop crémeuses.

Sr. Maria Gabrielis Z'Rotz

Le dessin n'est pas la forme : il est la manière de voir la forme.

Edgar Degas (1834-1917)



Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour
Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Pour vos voyages

Pour vos transports

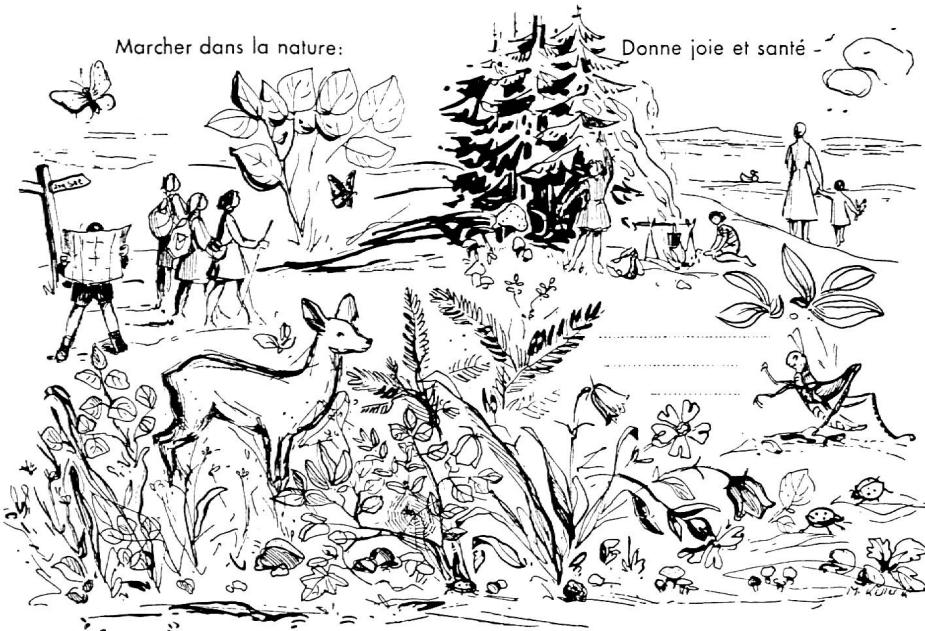
adressez-vous de confiance à

H. Ritschard & Cie. S.A.

GENÈVE, 18, place Cornavin, tél. 32 30 30

Camionnage, déménagements, change

Billets avion et chemin de fer



**Pour
la
rentrée**

Commandez vos protège-cahiers

Sujet : « Pour le raisin de table et le jus de raisin »

« Pour le lait » (grand et petit format) « Marcher dans la nature » (grand format)

Prix : 4 fr. les 100 ex., 16 fr. pour 500, 30 fr. pour 1000. Port en sus. Echantillons gratuits

Office suisse des imprimés antialcooliques scolaires, Berne, Lindenrain 5a.

Pour la rentrée des classes
boîtes de couleurs pastels
encre de Chine

Talens & Fils SA Olten

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

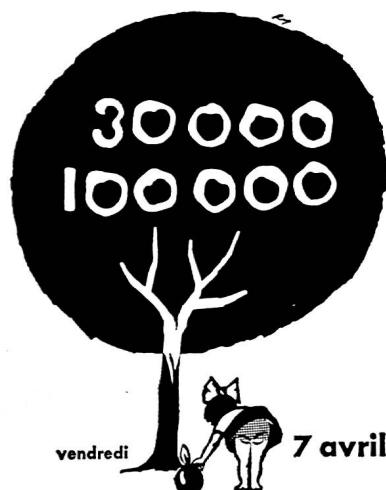
Pour une aide efficace
dans la réalisation de
toutes vos opérations
bancaires



Sièges et succursales
dans toute la Suisse

Capital et réserves: Fr. 337 millions

UN BILLET GAGNANT SUR CINQ



loterie romande

CAFÉ ROMAND

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

St-François
L. Péclat

La photo d'amateurs

Plus qu'une distraction
Une constante émulation
Appareils, films, travaux de haute qualité
Tout chez le spécialiste

R. Schnell & Cie

Place St-François 4, Lausanne

PHOTO
PROJECTION
CINÉ

PAPETERIE de ST-LAURENT

Charles Krieg

RUE ST-LAURENT 21

Tél. 23 55 77 LAUSANNE Tél. 23 55 77

Satisfait au mieux :
Instituteurs - Etudiants - Ecoliers

Créée pour vous il y a 25 ans

LA GUILDE DU LIVRE

a diffusé plus de 5 millions d'exemplaires
des ouvrages les plus marquants de la littérature



6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J.A.
Montreux 1